

## Activité de l'Union Syndicale des Retraités du Loiret depuis son dernier congrès.



Depuis son dernier congrès en mars 2023, 3 collectifs ont été mis en place au sein de l'USR :

- Vie syndicale
- Orga, Services publics
- Santé, Transports publics.

Depuis plus de 3 ans, l'USR met en débat la question vitale de la **continuité syndicale et de la qualité de la vie syndicale**. Sur sa proposition, un courrier conjoint USR/UD a été envoyé dans les 6 unions locales du département et dans les syndicats.

Dans ce cadre, l'USR est invitée par l'UD CGT Loiret à leur CE du 5 avril pour débattre de ces enjeux et être force de proposition. La CE de l'USR du 20 février a adopté un courrier adressé aux unions locales afin de mettre en débat cette question dans tous les syndicats.

**Un questionnaire sur les besoins de santé** de la population retraitée du Loiret a été réalisé pour dynamiser notre campagne pour l'accès aux soins pour tous et contre les dépassements d'honoraires et les forfaits de tous genres. L'USR a déjà déposé 5000 signatures à l'ARS Centre Val de Loire le 1er mars 2022 avec un rassemblement.

Le 26 janvier 2024, dans le cadre de la bataille nationale de la CGT, l'UD a lancé **une campagne pour des augmentations de salaire et de pension**. Ce même jour, l'USR a organisé une initiative avec 300 tracts distribués malgré la pluie sur un marché à Orléans.

**Au C.D.C.A.** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) du Loiret, 4 syndiqué·es retraité(e)s CGT pour le « collège Personnes âgées » et 2 syndiqué(e) salarié(e)s pour le « collège Personnes en situation d'handicap » ont été mandaté(e)s par l'UD CGT Loiret en ce début d'année. Cette instance a eu sa mise en place le mardi 13 février dans un climat de colère et d'exigences pour que le Conseil Départemental du Loiret donne les moyens humains, financiers et matériel afin que le CDCA puisse jouer son rôle.

La CE de l'USR de février a débattu comment mettre plus de liens entre les mandaté(e)s CGT du CDCA et nos revendications spécifiques en matière de santé, de transport et pour les personnes en situation de handicap et de dépendance. Il y a besoin d'informer la population car les camarades n'ont qu'une voix consultative.